



# Syndicat UNSA Territoriaux Ville de Marseille

## Déclaration sur dossier CST du 26 MARS 2025

### **Dossier 5 - Cycles de travail**

M. Le Président, l'UNSA n'est pas favorable à la multiplication des cycles de travail au sein des services de notre collectivité. Nous prônons sur ce sujet un changement radical que nous vous avons à de multiples reprises exposé. Nous sommes, après nos derniers échanges avec la DRH ces dernières semaines sur ce sujet, en attente d'un rdv.

Toutefois, nous allons intervenir sur chacun des cycles qui sont proposés au vote aujourd'hui.

#### **- DGAJS : Service Seniors**

Cet ajustement de cycle sur les plages variables correspond aux besoins du service de proposer un meilleur accueil du public sans pour autant impacté les contraintes personnelles des agents. Nous sommes donc favorables à cette modification d'autant plus que cette modification est validé par les agents.

#### **- DGASP : BMDP,**

Notre organisation syndicale tient à rappeler son inquiétude par rapport à la quantité de jours que les agents auront à poser dans l'année. Sera-t-il possible pour les chef(fe)s de bureau d'accepter les demandes de congés et d'ARTT à tous les agents avec ces nouveaux cycles ?

Nous avons également été interpellés par certains agents concernant les plages variables du matin et du soir qui correspondent à du temps non comptabilisé sur leur cycle de travail de 8h15 par jour et qui doit

alimenter leur CCH. Comment vont-ils pouvoir rattraper ce temps ? Sachant qu'il sera difficile pour certains agents d'atteindre les heures nécessaires pour avoir droit à une demi-journée. À contrario, les agents atteignant le crédit d'heures pour bénéficier d'un CCH auront très certainement des difficultés pour les poser.

De plus, cela ajoutera des jours supplémentaires à poser pour les agents qui les atteindront mais pas pour les autres d'où une in-équité de traitement.

Toutefois, la majorité des agents étant favorable à ce nouveau cycle, nous ne nous y opposerons pas.

#### **- DGASP : DPMS**

M. Le Président, ce dossier ne nous a pas été communiqué en amont, que ce soit en plénière ou en bilatérale, nous ne prendrons donc pas part au vote et nous souhaitons exprimé notre mécontentement car il n'est pas concevable que ce genre de pratique perdure.

#### **- DGAPM : Ludothèque Simone de Beauvoir**

Après nous être rendu sur site et après discussion avec les agents concernés nous n'émettons aucune réserve sur ce nouveau cycle qui correspond aux diverses attentes des agents et de la direction.

#### **- DGAVP : Encadrants surveillance des plages**

Sur ce cycle nous avons une interrogation sur le fait qu'en période estivale il n'est pas prévu de pose si ce n'est celle réglementaire au-delà de 6h de travail pour un temps total de travail de 10h sur une journée. Nous serons attentif au bien être des agents et au fait qu'ils soient en capacité de supporter ce rythme par fortes chaleurs.